

**Engagement par les entreprises de personnes en réinsertion : où en est l'Etat ?**

Au cours du 3<sup>e</sup> séminaire de l'ORIPH, institution favorisant la réinsertion professionnelle de personnes émergeant à l'AI, diverses personnalités ont établi l'état des lieux des mesures prises ou à prendre pour améliorer encore le retour à l'activité professionnelle de personnes lésées par la maladie ou l'invalidité.

Si les efforts consentis par grand nombre d'entreprises ont été soulignés, des personnalités présentes ont formulé des demandes supplémentaires précises aux entreprises avant de proposer à l'Etat de s'engager, davantage encore, en partenariat pour accroître la réussite de cette réinsertion.

Trois requêtes formelles ont été énoncées :

- la possibilité pour le requérant d'atteindre aisément la personne compétente par téléphone ;
- l'allègement des procédures administratives pour les gens à réinsérer ;
- l'existence d'un partenariat réel entre Etat et entreprises.

Nous demandons donc au gouvernement de nous indiquer où en est le Canton du Jura s'agissant de ces trois aspects de la réinsertion.

Saignelégier, le 21 mai 2008

Groupe PCSI, le responsable :

Maxime Jeanbourquin



A collection of approximately 12 handwritten signatures in black ink, arranged in two columns. The signatures are varied in style, some being more legible than others. The names 'P. Wautu' and 'H. H. H.' are partially visible among the signatures.